

AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les organisations et citoyens européens soussignés souhaitent attirer votre attention sur les faits suivants :

Nous avons appris que Ulises Ruiz Ortiz (URO) s'est imposé comme gouverneur à travers la fraude électorale la plus coûteuse et scandaleuse de l'histoire récente de l'Etat fédéral de Oaxaca, Mexique.

Il a essayé de remplacer sa non-légitimité par des attitudes autoritaires et antidémocratiques telles que l'annulation de fait des garanties constitutionnelles de libre circulation, de manifestation, de droit de grève, d'organisation et d'expression, ainsi que la violation systématique et permanente des Droits de l'homme. En témoignent diverses déclarations et recommandations émises à son encontre par des organismes de défense des droits de l'homme à l'échelle fédérale, nationale et internationale, qui ont été systématiquement ignorées. L'un des derniers cas, parmi les plus notables, est celui qu'a exposé la Commission Civile Internationale d'Observation pour les Droits de l'homme (CCIODH), composée par des citoyens de douze pays de la Communauté Européenne.

Les agressions du gouvernement de Ulises Ruiz Ortiz contre le peuple de Oaxaca ont été multiples. Il a divisé et affronté des centaines de communautés indigènes ; il a destitué des autorités municipales nommées par les communautés elles-mêmes afin d'en imposer d'autres qui pouvaient garantir l'hégémonie de son parti, le PRI ; il a détruit une grande partie du patrimoine culturel de la capitale de l'Etat fédéral contre la volonté de ses habitants ; concernant les communautés indigènes les plus pauvres de l'Etat, il a systématiquement refusé d'apporter une réponse à leurs besoins de base, indispensables à leur survie, tels qu'eau potable, salles de classe, électricité, voies d'accès, centres de santé et soutien à la production ; les enseignants en grève, appuyés par les familles de leurs élèves, ont été agressés et emprisonnés, leurs demandes légitimes ont été refusées : augmentation de leur salaire en fonction du coût de la vie à Oaxaca, petits déjeuners, chaussures, uniformes et livres pour les élèves - les femmes qui ont participé à la grève et aux manifestations populaires et d'enseignants ont été agressées même quand elles étaient enceintes, ce qui a provoqué des fausses couches ; beaucoup ont été emprisonnées, violées ou tuées.

Ulises Ruiz Ortiz a fermé les bureaux du journal « Noticias », l'unique quotidien qui ne se soit pas soumis à ses buts, sans que les plaintes et les déclarations de soutien d'organismes de journalistes et de défense des Droits de l'homme, nationaux et internationaux, n'aient obtenu le retour du droit à l'information et à la liberté de la presse dans l'Etat fédéral de Oaxaca

Les peuples et les organisations indigènes, enseignantes et populaires, qui se sont opposés à tant d'actes arbitraires, ont été réprimés, leurs dirigeants de base parmi lesquels de nombreux enseignants, ont été poursuivis et emprisonnés ; le pouvoir n'a pas hésité à manipuler la loi pour créer de toute pièce et leur imputer des délits qu'ils n'ont jamais commis ; des dizaines de militants ont été et se trouvent encore en prison. Dans des cas extrêmes, les dirigeants ont même été assassinés par des sbires du gouvernement de Ulises Ruiz, ces derniers recevant en récompense des mandats de députés ou des postes dans les structures du gouvernement de l'Etat fédéral.

Dans sa stratégie de la terreur, Ulises Ruiz a formé des groupes civils d'assassins qui ont semé la terreur dans les communautés et les organisations syndicales et communautaires dénonçant la barbarie gouvernementale.

Le 25 novembre 2006, le gouvernement de l'Etat fédéral a utilisé les forces de police et l'armée fédérale pour organiser la répression la plus brutale qu'Oaxaca ait connue et qui s'est soldée par l'arrestation de plus de 350 personnes - parmi lesquelles des femmes, des enfants et des personnes âgées - qui ont été transférées vers des maisons d'arrêt de « haute sécurité », en réalité des centres de torture officiels. 63 personnes sans défense ont été assassinées, de nombreuses personnes, hommes et femmes, ont été violées, il y a environ 50 disparus, 500 ordres d'arrestation sont maintenus à l'encontre de militants pour motif politique, et une violente répression s'est déchaînée contre les représentants de communautés indigènes, d'enseignants, de femmes et d'autres groupes sociaux qui développent une activité publique et ouverte, les obligeant à se cacher ou à s'exiler hors de l'Etat fédéral de Oaxaca.

Malgré la Clause Démocratique qui régit les accords commerciaux de la Communauté Européenne avec les autres économies du monde, certains pays de l'UE sont passés outre et ont avalisé de manière indirecte le comportement antidémocratique et les violations des Droits de l'homme dont se rend coupable le gouvernement du Mexique et de Oaxaca.

Face à cette situation, nous vous demandons respectueusement ce qui suit

1. Que le Parlement Européen nomme une commission spéciale qui rassemble, dans le plus bref délai, les informations et recommandations que les différents ONG internationales de défense des Droits de l'homme ont élaboré au sujet du Mexique et de Oaxaca.
2. Que soient suspendues les relations commerciales avec ce pays une fois faite la preuve par la commission spéciale, conformément à la Clause Démocratique de l'UE, de violations des Droits de l'homme et de l'existence de personnes emprisonnées et poursuivies pour des raisons politiques au Mexique et particulièrement à Oaxaca.
3. Que le Parlement Européen promeuve la création d'instruments juridiques internationaux et l'accompagnement nécessaire pour obtenir la liberté immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, tels que Abraham Ramírez Vázquez, Juventino Garcia Cruz, Noel García Cruz et David Venegas ; la preuve que les personnes disparues sont en vie ; l'annulation des mandats d'arrêt contre les activistes sociaux et la garantie de la sécurité personnelle, physique et psychologique des personnes poursuivies pour des raisons politiques par le gouvernement d'Ulises Ruiz Ortiz, particulièrement de Jaquelina López Almazán, Alejandro Cruz López, Samuel Hernández Morales, Ulises Reynosa Guerrero, Leyla Centeno Castro et Cástulo López Pacheco.
4. Pour garantir le point précédent et, cela de manière durable, que le Parlement européen crée une commission regroupant des membres du Parlement, des ONG de défense des Droits de l'homme européennes et mexicaines.

Avec nos salutations distinguées,

(signatures à retourner à : europa.oaxaca@gmail.com ; womenstrike8m@server101.com)

